



© F. BLANC

L'éditorial d'Yves Veyrier
Secrétaire général @YVeyrier sur Twitter

FO

CET ÉTÉ, LE SYNDICAT NE RESTE PAS L'ARME AU PIED!

La période actuelle est habituellement celle du début des congés d'été, quand on espère mettre derrière soi, à l'écart, les soucis. Elle devrait l'être, car le « confinement » et sa sortie n'ont rien de reposant ni de serein.

Il y a tout d'abord eu la peur de contracter le virus, le Covid-19, la litanie des malades en réanimation, des décès. Peur d'autant plus prégnante pour celles et ceux qui ne pouvaient pas s'arrêter pour le service des autres : personnels de santé, agents des services publics et salariés des secteurs d'activité indispensables à la vie quotidienne de la population (postiers, personnels et enseignants de l'Éducation nationale, des crèches et assistantes maternelles pour l'accueil des enfants de soignants, salariés des services à la personne à domicile, caissières, manutentionnaires, transporteurs, salariés du nettoyage-propreté, de la prévention-sécurité, éboueurs...).

Au-delà des applaudissements et des discours, il faut des réponses sur les salaires, les évolutions de carrière, les conditions d'emploi et les conditions de travail. FO ne fléchira pas à cet égard tant que cela ne se traduira pas dans les faits!

Ce que l'on a appelé le « télétravail », pour plusieurs millions de salariés des entreprises, d'agents de services publics, d'enseignants, non préparé, dans des conditions rendues d'autant plus difficiles quand il fallait s'occuper en parallèle des enfants, n'a en rien été de tout repos.

Très vite aussi est venue l'inquiétude quant aux conséquences économiques et sociales de cette situation d'arrêt d'une grande partie des activités – rendue inévitable faute de disposer des moyens de

protection (masques, tests de dépistage) et au regard du risque de saturation des services de réanimation, notamment faute de lits en nombre suffisant.

Si la mise en chômage partiel de plusieurs millions de salariés a permis d'éviter la bascule immédiate dans le chômage, ceux-là ont cependant très souvent perdu de l'ordre de 20% de rémunération. Plus de 600000 intérimaires, CDD ont vu leurs contrats non renouvelés.

Aujourd'hui l'inquiétude – quand ce n'est pas déjà la réalité – est celle du devenir de l'emploi... et du salaire!

Le chantage à l'emploi couplé à celui au salaire est d'autant moins acceptable quand, à l'évidence, la situation sert d'aubaine ou d'accélérateur à des restructurations ou opérations financières qui profitent aux actionnaires au détriment des salariés.

Nos syndicats, nos délégués ont été tout au long de cette période, et demeurent aujourd'hui, mobilisés, répon-

dant aux sollicitations et demandes d'aide de nombreux salariés. La confédération elle-même l'a été sans relâche, pour défendre les droits, y compris les libertés syndicales, menacés par les dispositions de l'état d'urgence.

Nous le resterons tout l'été. Et nous prévenons d'ores et déjà : nous ne resterons pas l'arme au pied, spectateurs des plans de suppressions d'emplois et de licenciements.

Un véritable plan de relance, pour l'emploi, doit s'appuyer sur la préservation et l'augmentation du pouvoir d'achat, l'augmentation des salaires, du Smic, de l'indice de la fonction publique et le respect des garanties collectives, du Code du travail et des statuts.

***Aujourd'hui
l'inquiétude
est celle du devenir
de l'emploi... et
du salaire!***

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr